



Parcours Ambulatoires pour **S**énior**S** avec troubles **CO**gnitifs

Les parcours PASSCOG viennent d'être approuvés par le ministère de la Santé, et entreront dans le droit commun dès fin 2027 !

OBJECTIFS DE PASSCOG

Faciliter le diagnostic et la prise en charge en ville, des maladies neurocognitives, au stade léger, dès 50 ans



Sensibiliser et outiller les médecins généralistes face aux maladies neurocognitives



Rendre les soins neuropsychologiques en ville accessibles financièrement et géographiquement (bilans et suivis)



Poser des diagnostics à un stade plus précoce de la maladie



Prévenir l'épuisement des aidants et améliorer leur qualité de vie grâce à une intervention précoce



Augmenter le nombre de patients diagnostiqués et raccourcir les délais pour obtenir un diagnostic



Compléter l'offre de soin hospitalière



Développer la téléexpertise cognitive par des médecins spécialistes dédiés



Optimiser les parcours patients grâce à des coordinateurs dédiés

En attendant la généralisation, **les médecins généralistes et spécialistes d'Île-de-France et du Finistère** peuvent inclure leurs patients dans ces parcours ambulatoires, coordonnés et accessibles.

Contact

Coordinatrice

Claire PASQUET

c.pasquet@asso-alois.fr

Cheffe de projet

Apolline BLANCHARD

a.blanchard@asso-alois.fr

<https://asso-alois.fr/>

